

R A P P O R T

du Conseil communal au Conseil général de la Ville et Commune de Boudry relatif à une demande de crédit de CHF 95'000.00 pour la création d'un fitness urbain et parc de street workout ainsi qu'un complément d'équipements pour le terrain de sports du collège des Esserts avec libre accès à la population

Résumé

Conformément au souhait du Conseil d'Etat, il s'agit de mettre à disposition de tous des installations que chacun pourra utiliser à sa guise et au moment où il le souhaite pour compléter les disciplines de base telles que le fitness urbain et le street workout.

Rapport n° : CG-6150.700-1

Date : 29 avril 2022

Dicastère : Travaux-publics - Sports, culture et loisirs

Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Contexte

Dans son plan de législature et dans les travaux qu'il mène à ce propos, le Conseil d'Etat a émis le souhait que les communes s'engagent à ses côtés afin de favoriser l'activité physique dans la population. Le concept cantonal du sport vise à développer les points suivants :

- Favoriser la santé publique par la pratique d'activités physiques et sportives
- Promouvoir l'activité physique et sportive dans la formation
- Soutenir la relève et le sport d'élite
- Promouvoir l'attractivité du canton à travers le sport
- Proposer des installations sportives adaptées et durables
- Favoriser l'éthique et l'intégration par le sport

L'impact du sport dans notre société et dans notre vie quotidienne est considérable. Il procure du plaisir à ceux qui le pratiquent et surtout véhicule des valeurs sociales, éducatives et culturelles. Son impact positif est primordial dans les secteurs de la santé, de l'économie et de l'intégration sociale. La pratique régulière d'une activité physique a une influence considérable sur la santé physique et mentale de tous.

Bien entendu la pratique d'une activité physique peut se faire de différentes manières en commençant par les plus simples : la marche, le vélo ou la course à pieds. Ces activités peuvent être complétées par toutes sortes de mouvements permettant de développer son cardio, sa force et sa masse musculaire.

Dans le projet que nous vous soumettons, il s'agit simplement de mettre à disposition des installations que chacun pourra utiliser à sa guise et au moment où il le souhaite pour compléter les disciplines de base décrites ci-dessus. Le fitness urbain et le street workout allient souplesse et musculation par le biais de divers appareils. Ce concept s'adresse à tous les âges de l'adolescence aux personnes âgées et chacun y trouvera différentes activités à pratiquer en fonction de ses capacités et de ses propres goûts. Ils pourront également être utilisés par les différentes sociétés et associations locales.

Le fitness urbain que nous vous proposons de construire sera non seulement une nouvelle prestation en faveur de la santé mais également un nouveau lieu de rencontre pour notre population.

Déroulement

La Commission culture, sports et loisirs a été consultée sur ce projet et a pu s'exprimer notamment sur son implantation. Plusieurs lieux ont été proposés :

- Vieux-Cimetière à la Rue des Vermondins
- Bord de l'Areuse près de la centrale hydroélectrique
- Areuse en bordure du canal qui longe la rivière
- Vauvilliers
- Triangle de sport du collège des Esserts

Après différentes discussions et évaluations avec nos services techniques, il s'avère que ce dernier lieu nous semble le plus approprié pour les raisons suivantes :

- situation centrale en basse ville
- accès facile pour tous
- proximité des transports publics
- possibilité de parcage aux alentours
- proximité de parcours de footing ou de marche à travers la zone du Pervou par exemple

- proximité d'une zone d'habitations mais suffisamment isolée pour ne pas déranger le voisinage
- suffisamment discret pour ne pas être à la vue de tous

D'entrée de jeu, la participation des employés des travaux publics à une partie des travaux a été évoquée et elle sera effective si le crédit est accepté. Ils pourront notamment préparer les endroits qui accueilleront une partie des installations, procéder à différents aménagements ou effectuer les plantations sur une partie du pourtour de la surface puisque l'emplacement choisi devra être quelque peu arborisé afin de se couper davantage des deux routes qui le bordent. Il est à relever qu'un sol naturel sera de mise partout où cela s'avère possible plutôt qu'un sol en matière synthétique.

Avec raison, nos services ont proposé d'aménager quelque peu le reste de la surface afin qu'elle puisse devenir un vrai terrain de sport au bénéfice à la fois des élèves, des sportifs amateurs et des sociétés locales utilisatrices de notre salle de gymnastique. Ainsi, nous vous proposons d'y implanter un terrain pour la pratique du volleyball et une autre surface pour la pratique du football. Enfin, une piste finlandaise (piste composée d'un drainage à base de sable recouvert d'une couche de copeaux de bois) sera créée sur le pourtour de l'ensemble de la surface.

Même si l'accès à partir de la cour de l'école subsistera et restera limité, un deuxième accès pour le public sera créé à côté des locaux loués par la menuiserie Schaffter.

Subventions cantonales

Dans le cadre de ce projet, les autorités communales s'approcheront des divers services cantonaux (Office de la promotion de la santé et de la prévention, office des sports, etc.)

Sponsoring

Une recherche de sponsors privés auprès des entreprises de la place sera également menée et permettra, nous l'espérons, de financer l'un ou l'autre des engins.

Plan d'organisation

Description des installations et aspects techniques

Plusieurs offres ont été demandées pour des installations similaires et suffisamment durables et demandant le minimum d'entretien.

Dans le cadre de l'aménagement de cette zone sports et loisirs sont prévus :

⇒ Réfection de la pelouse ~2'000 m²



Création d'un fitness urbain et parc de street workout ainsi qu'un complément d'équipements pour le terrain de sports du collège des Esserts avec libre accès à la population



⇒Création d'une piste de course finlandaise en copeaux de bois : largeur 1.50 m, longueur 150 m



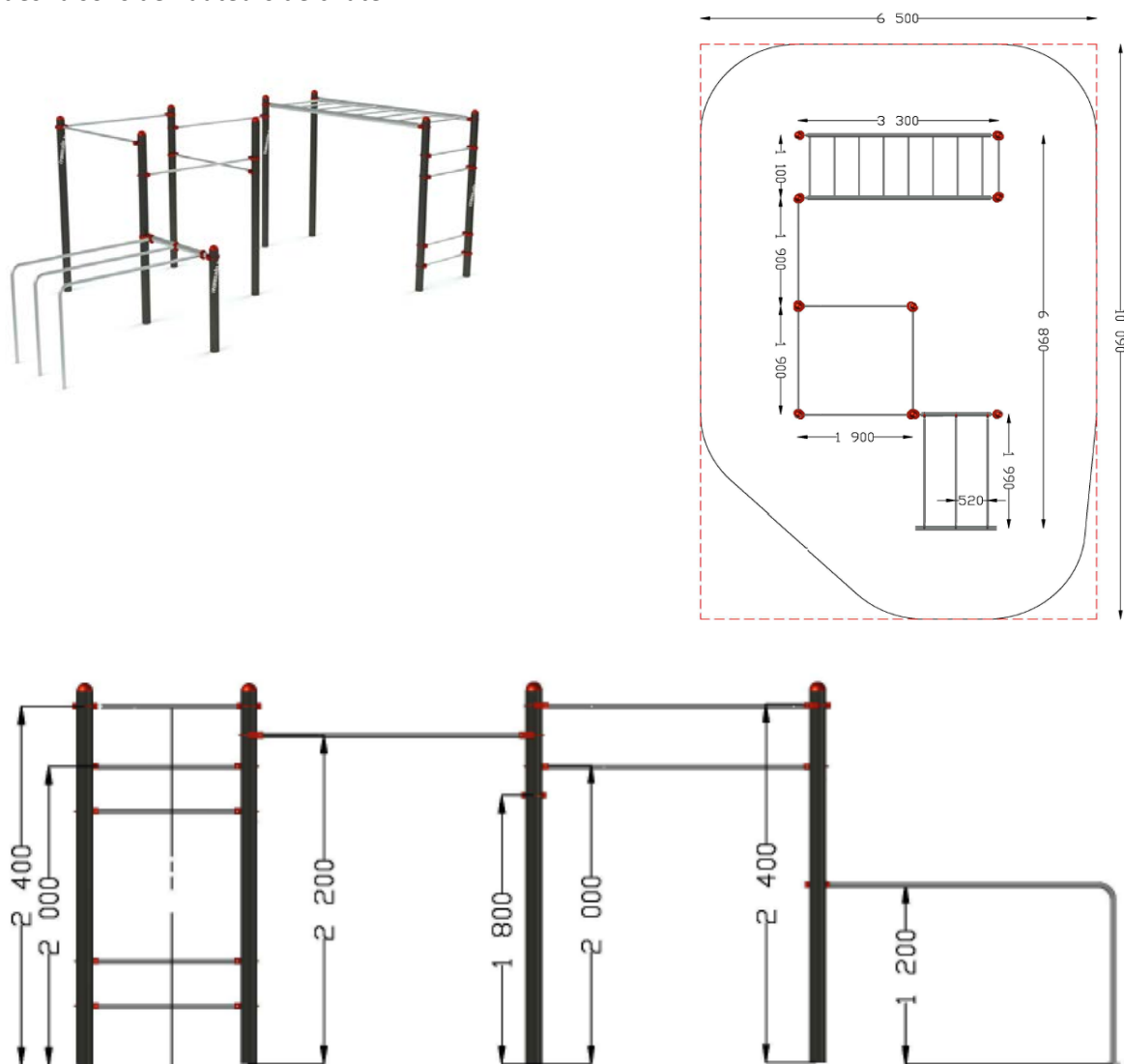
⇒Création d'un espace dédié au football ~28m x 15m équipé de buts



⇒Création d'un terrain pour la pratique du badminton et du volleyball sur gazon ~14m x 6m équipé d'un filet



⇒ Installation d'un espace « street workout » aménagé sur une surface souple en copeaux de bois pour des raisons de hauteurs de chute.



⇒ Installation de 5 éléments de fitness d'extérieur fixés sur des socles en béton.



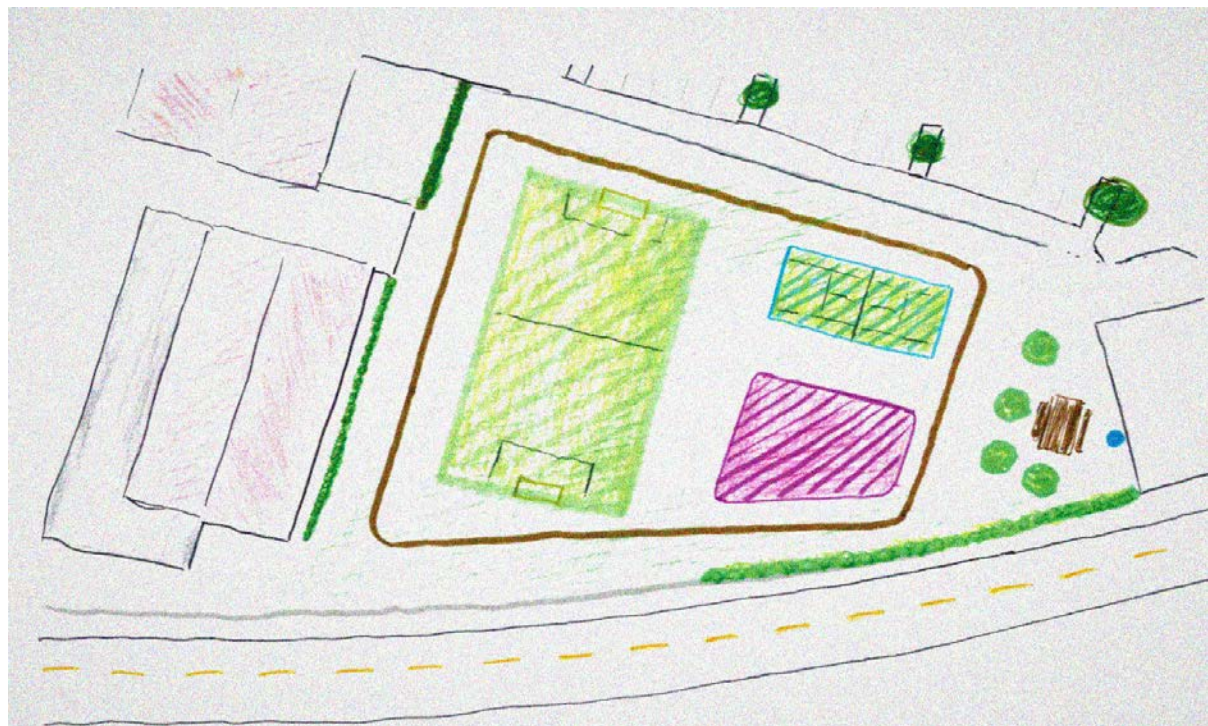
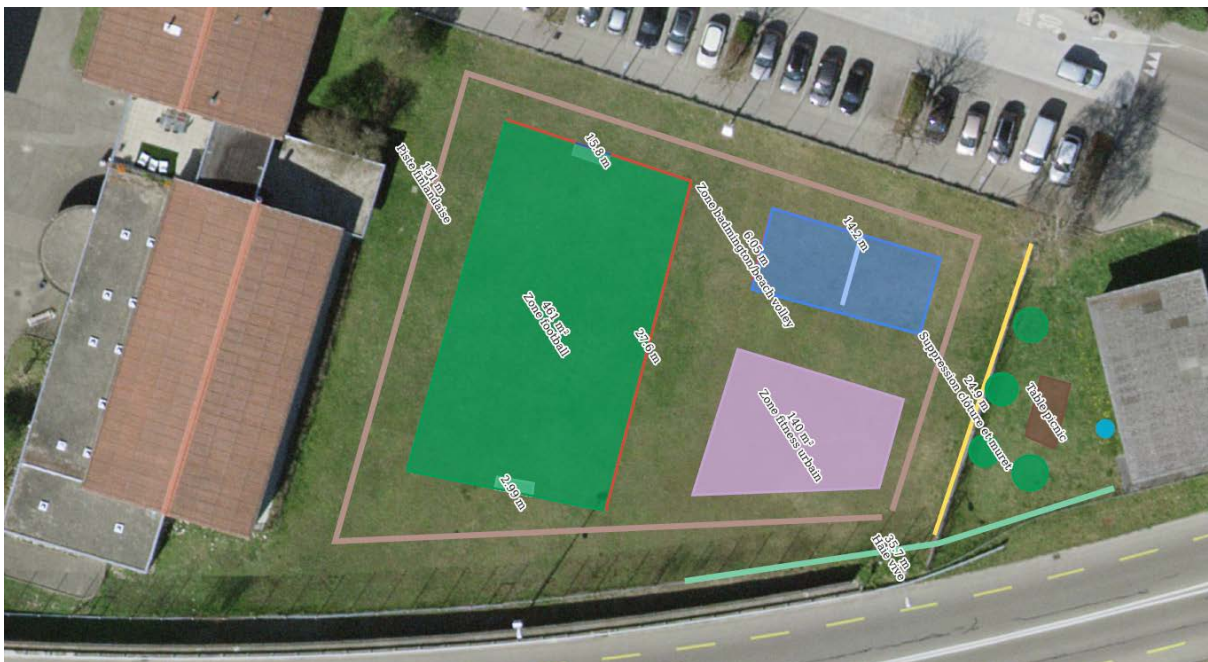


⇒ La végétalisation de la zone par la création d'une haie vive entre le terrain de sport et la route cantonale et la plantation de 4 arbres entre le terrain de sport et le bâtiment actuellement occupé par la menuiserie Schaffter.



Création d'un fitness urbain et parc de street workout ainsi qu'un complément d'équipements pour le terrain de sports du collège des Esserts avec libre accès à la population

⇒ La création d'une zone de repos à l'ombre des arbres nouvellement plantés avec la mise en place d'une table avec bancs et l'installation d'un point d'eau



Détails des frais engagés

Travaux préparatoires, démolitions, nivellements	CHF 3'800.-
Piste finlandaise	CHF 13'000.-
Réfection de la pelouse et du gazon de sport	CHF 25'000.-
Fouille pour la conduite d'eau et la création du point d'eau	CHF 11'000.-
Fourniture des éléments de fitness et aménagement de la place	CHF 23'000.-
Fourniture des buts de football et filet de volley/badminton	CHF 5'700.-
Plantations et végétalisation	CHF 5'200.-

Total	CHF 86'700.-
Divers et imprévus ~10%	CHF 8'300.-

Total de la demande de crédit (TTC) CHF 95'000.-

Il est à noter qu'en fonction des conditions météorologiques et des disponibilités de chacun, la plupart de ces travaux pourront être réalisés par nos collaborateurs de la voirie et du service des bâtiments. Dans le cas de ce possible engagement, des économies substantielles sont à espérer.

Calendrier

Début de travaux de préparation	automne 2022
Mise en service et inauguration	fin printemps 2023

Conclusion

Compte tenu des éléments qui viennent d'être exposés, nous vous recommandons, Monsieur le Président du Conseil général, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, d'accepter l'arrêté proposé ci-après pour la création d'un fitness urbain et parc de street workout ainsi que l'équipement de la place de sport des Esserts situé en ZUP (zone d'utilité publique) sur une parcelle communale.

